

Guatemala: violences, résistances et solidarités

Par **Laurence Guénette**

Les pages qui suivent osent aborder une multitude d'aspects d'une question grave, large et complexe qui ne saurait en aucun¹ cas être résumée en un seul article. Elles ne réitèrent pas certaines prémisses concernant les répercussions de l'industrie minière sur les milieux écologiques, sur les peuples et sur tissus sociaux, ou encore concernant la prépondérance des sociétés extractives canadiennes à travers le monde et en Amérique latine. Les lecteurs-trices sauront pardonner ces omissions nécessaires : l'objectif de cet article est d'offrir un survol du Guatemala en fait de résistance à la violence du modèle extractif canadien qui s'y déploie, ainsi que des efforts modestes mais acharnés que le Projet Accompagnement Québec-Guatemala joint à cette lutte nécessaire et audacieuse. Une multitude d'enjeux et de mentions incontournables, donc, mais motivée de tout son long par une trame de fond essentielle :

Celle de Merilyn Topacio Reynoso, militante de la jeunesse en résistance contre les sociétés extractives à Mataquescuintla, au Guatemala, participante à la mobilisation contre le très controversé projet Escobal de la société canadienne Tahoe Resources : assassinée à l'âge de 16 ans, le 13 avril 2014. Malheureusement, son cas n'a rien d'extraordinaire, dans un pays où la violence minière sévit sans scrupules et sans relâche depuis plusieurs années. Pourtant, cet article est dédié à Merilyn, dont la vie et la mort rappellent aussi l'ampleur de la résistance qui existe au Guatemala, et le courage de toutes les personnes et des communautés mobilisées.

Quel est le portrait minier du Guatemala ?

Le Guatemala, à l'instar de nombreux autres pays, a connu un véritable boom de l'industrie minière depuis le milieu des années 1990. L'expansion rapide de l'industrie extractive correspondait au contexte

global ; suivant l'idéologie économique dominante, les investissements étrangers étaient perçus comme la panacée en ce qui a trait au développement des pays pauvres. On avait donc tout intérêt à les attirer, par la mise en place d'une série de mesures fiscales et légales incitatives. Dès le début des années 2000, les marchés mondiaux connurent une augmentation fulgurante de la valeur spéculative des métaux précieux, laquelle augmenta de près de 450 % entre 2001 et 2013. La perspective de rendements plus qu'alléchants s'ajouta au paradigme économique en faveur des investissements étrangers, entraînant une véritable prolifération de projets d'extraction de métaux précieux.

Dans le cas du Guatemala en particulier, le milieu des années 1990 est une période-clé également en raison de la signature des Accords de Paix, le 29 décembre 1996. Ceux-ci mettent un terme à un conflit armé interne qui a duré trente-six ans, caractérisé par des crimes de génocide inqualifiables de l'État guatémaltèque contre les populations mayas, et par l'application de la stratégie anti-insurrectionnelle la plus brutale qu'ait connue l'Amérique latine à cette époque. Le conflit aura donné lieu à plus de 600 de massacres et à la destruction de 440 villages ; fait plus d'un million de déplacé-e-s; entraîné dans la mort plus de 200 000 victimes, en plus des 45 000 personnes disparu-e-s qui manquent toujours à l'appel à l'heure actuelle. Les Accords de 1996 marquent donc l'avènement d'un climat plus propice aux investissements : un pays désormais *en paix*, une république dotée de structures démocratiques et offrant une certaine prévisibilité juridique.

Mieux encore, l'État guatémaltèque s'empresse d'adopter des mesures facilitant l'installation des entreprises minières, avec une série de changements apportés au Code minier dès 1997. Notamment, l'accès à l'eau est dorénavant illimité et gratuit, les démarches administratives sont simplifiées et les redevances payables par les entreprises sont réduites de manière draconienne, passant de 6 % à 1 % des profits – des profits que daignent déclarer les entreprises minières, au sein d'une industrie engendrant a priori une rentabilité exceptionnelle. C'est ainsi que le boom minier au Guatemala est provoqué, organisé, installé, sur un territoire riche en ressources minérales : or, argent, nickel, plomb, cuivre et zinc. Les données de 2014 font état de 345

permis d'exploitation et d'exploration en vigueur, en plus de 592 demandes de permis en cours de traitement pour le seul territoire du Guatemala, d'une superficie semblable à celle du Saguenay-Lac-St-Jean. Cette multitude de nouveaux projets imposés aux populations locales sans leur consentement, entraînant leur lot de drames humains et environnementaux, alimentent une nouvelle tension dans le pays. Au cours de la seule décennie 2000 à 2010, plus de 130 conflits liés à l'industrie extractive secouent le Guatemala, à divers degrés de gravité.

Les traits de la résistance autochtone

La fin du conflit armé interne va aussi permettre progressivement le réveil de la société civile, après plus de trois décennies de terreur généralisée et d'un autoritarisme qui avaient forcé de nombreux groupes, comités ou unions à se réfugier dans la clandestinité. En quelques années, à la suite du conflit, les survivant-e-s du génocide, les femmes, les paysan-ne-s, les communautés autochtones, les travailleuses-eurs et syndicalistes, les environmentalistes vont briser le silence, recommencer à exprimer publiquement leurs revendications et à s'organiser ouvertement pour la défense de leurs droits.

Le Guatemala est composé à majorité d'Autochtones. En effet, de 60 à 70 % de la population appartient à l'une des 22 ethnies mayas, au peuple xinca ou encore au peuple garifuna. La résistance à l'extractivisme qui s'est développée au Guatemala durant les dix dernières années est fortement marquée par cette réalité démographique, de même que par la réalité socio-économique et identitaire des communautés autochtones, marginalisées et exploitées depuis l'époque coloniale. Il faut d'abord souligner que par leur prépondérance en nombre, mais aussi en raison des zones où se multiplient les projets extractifs, les communautés autochtones du Guatemala sont les plus touchées par les bouleversements qu'amène l'industrie minière dès la phase exploratoire.

Si partout en Amérique latine, les peuples autochtones sont au cœur de la résistance, et la lient intimement à des revendications identitaires, c'est d'autant plus vrai au Guatemala. La défense du territoire est étroitement liée à la cosmovision autochtone maya, laquelle suggère une perception de la nature, sa préservation, son utilisation, et la place

des êtres humains en son sein, diamétralement opposée à celle du modèle extractiviste capitaliste imposé par les sociétés minières.

Comme le soulignait un chercheur du McGill Research Group Investigating Canadian Mining in Americas (Groupe de recherche de l'université McGill sur l'activité minière canadienne dans les Amériques ou MICLA), les communautés autochtones sont particulièrement cohésives et capables de s'organiser pour résister. Elles sont « plus radicales, et plus portées à rejeter en bloc l'exploitation minière. Les Autochtones protègent leur territoire et ont une conscience historique très forte, après avoir vu des étrangers piller leurs ressources pendant plusieurs siècles ».

L'organisation des peuples autochtones du Guatemala face aux projets miniers a pris une multitude de formes : manifestations, recours aux tribunaux nationaux ou internationaux, actions directes de blocages et de sabotage matériel, occupation pacifique de sites visés par des projets miniers, création de fronts de résistance et de défense du territoire favorisant l'action collective et la solidarité, etc. Mais parmi ces tactiques complémentaires, la tenue de *consultas* est un élément central et emblématique de la résistance des populations autochtones du Guatemala à l'expansion minière. Depuis une décennie déjà, la tenue de ces consultations publiques communautaires a permis à plus d'un million de personnes de s'exprimer face aux projets miniers, alors que ni l'État ni les multinationales ne leur demandent leur avis à ce sujet.

Ces *consultas* n'ont rien avoir avec des BAPE québécois, mascarades de consultation gracieusement offertes par le gouvernement et même parfois, concédées par les entreprises pour calmer le jeu. Ce sont des initiatives provenant des communautés elles-mêmes, organisées à l'image de leurs processus traditionnels de prise de décision et durant lesquelles l'ensemble d'une communauté (excepté les enfants en bas âge) est invitée à se prononcer sur les projets d'exploitation des ressources naturelles par un vote populaire à main levée. En amont de sa tenue, la *consulta* est l'occasion de transmettre de l'information à l'ensemble de la communauté, de transmettre l'expérience vécue par d'autres, de briser le monopole du discours souvent tenu par des

représentants d'entreprise qui parlent de développement et de création d'emplois, pour bien expliquer les conséquences d'un projet minier – sachant que les exemples éloquents de catastrophes humaines et environnementales ne manquent pas au Guatemala, notamment depuis le projet minier Marlin de la société canadienne Goldcorp, dans la région de San Marcos.

La tenue de plus de 75 consultations communautaires sur le territoire guatémaltèque à ce jour fait état du rejet clair des populations autochtones des mégaprojets extractifs. La tenue de ces consultations a beau être reconnue dans les lois municipales ainsi que dans la Constitution de la République, le gouvernement guatémaltèque persiste à dire que la tenue de *consultas* n'est pas obligatoire et que ses résultats n'ont pas de force contraignante permettant de freiner un projet, puisque l'activité minière correspond à un *intérêt national public*.

Qu'à cela ne tienne, si le gouvernement et les sociétés minières font la sourde oreille, les consultations continuent. Elles répondent à un besoin d'organisation collective face à une industrie menaçant la vie et la paix des communautés concernées, et elles valident la résistance des populations face aux projets miniers. Elles correspondent aussi à l'exercice d'un droit des peuples à l'autodétermination et à exprimer leur consentement libre et éclairé face à des projets touchant directement leur vie et leur territoire, droits reconnus explicitement dans la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail et dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ces instruments de droit international ont beau manquer de mordant, la tenue des consultations communautaires dote tout de même la résistance d'un argument juridique supplémentaire, utile non seulement dans le cadre de recours internationaux mais aussi pour faire reconnaître la légitimité de la résistance dans l'opinion publique internationale.

Être défenseur-e de droits humains au Guatemala

Toutes ces personnes, organisations et communautés s'opposant activement aux mégaprojets miniers évoluent dans un contexte global de persécution, dans un pays *en paix* où la violence politique est à son comble. Chaque année paraissent de nouvelles données concernant

la persécution des défenseur-e-s des droits humains, dénombrant les menaces, les enlèvements, les détentions illégales, les diffamations et les assassinats perpétrés contre les militants engagés dans diverses causes. De façon générale, depuis les accords de paix de 1996, chaque année marque une augmentation de cette persécution par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2013, 657 actes de persécution des défenseur-e-s de droits humains ont été répertoriés au Guatemala, un triste record qui surpasse les violences politiques enregistrées au cours des dernières années.

Une proportion de plus en plus grande des attaques – près de la moitié – cible des défenseurs et des défenderesses du territoire et des droits des peuples autochtones à l'autodétermination, ainsi que des environnementalistes. En effet, ce type de militantisme tout comme la répression qu'il rencontre suivent la conjoncture du Guatemala : un foisonnement de mégaprojets extractifs mais aussi hydroélectriques, imposés aux populations et engendrant des bouleversements majeurs de leur vie et de l'environnement dans lequel elles évoluent, multipliant les foyers de tension à travers le pays. La répression des opposant-e-s survient dans un contexte d'impunité généralisée, et jalousement protégée par l'oligarchie politico-militaro-corporatiste qui contrôle le pays. Impunity Watch dit du Guatemala qu'il s'agit d'un « État dysfonctionnel, raciste et discriminatoire, répondant aux intérêts d'élites économiques, politiques et militaires. Cet État entrave donc tous les efforts entrepris pour briser l'impunité institutionnalisée, et est incapable de surmonter les causes qui ont mené au conflit armé, il y a une soixantaine d'années. La persistance des causes, ainsi que l'impunité présente et passée, ont contribué à une culture de l'impunité, dans laquelle les citoyen-ne-s s'attendent à l'impunité et l'acceptent comme la norme. » Différentes données font état de taux d'impunité allant de 80 % à 98 % : c'est-à-dire que les crimes graves ne donnent que rarement lieu à des enquêtes, et encore moins souvent à des procès suivis de la condamnation des coupables.

La redéfinition de l'ennemi intérieur comme stratégie de répression

Depuis plusieurs années, la diffamation publique est utilisée comme stratégie contre les défenseur-e-s de droits, dans le but de transformer

leur image dans l'opinion publique et de contribuer à la tendance à leur criminalisation devant les tribunaux. Ainsi, les défenseur-e-s de droits humains seront souvent dépeints par l'utilisation de termes soigneusement choisis par les médias, l'État et l'oligarchie. Ils et elles sont ainsi qualifiés de *délinquants*, de *criminels*, de *personnes s'opposant au développement*, de *communistes*, d'*éco-hystériques* et même de *terroristes*, particulièrement lorsque leur mobilisation est organisée en opposition à un mégaprojet d'exploitation des ressources naturelles.

Cette stratégie s'inscrit dans une visée plus large : en diffamant et en criminalisant, on crée un nouvel ennemi intérieur, susceptible de remplacer le communisme qui eut à l'époque le dos si large pour justifier la brutalité sanguinaire de la répression, les tactiques anti-insurrectionnelles les plus inimaginables, allant jusqu'aux actes de génocide. Ce nouvel « ennemi intérieur » justifie la répression nécessaire au maintien du statut quo au Guatemala, et notamment, la militarisation nécessaire à l'installation et aux activités des sociétés extractives.

Certains analystes ont observé ce qui semble être un *modus operandi* à cet effet : tout d'abord, le mouvement de résistance est abondamment diffamé par des publications dans la presse, des émissions télévisées, et même à l'occasion de discours officiels de haut-placés du gouvernement guatémaltèque. Ensuite, une réunion avec les communautés et l'entreprise est organisée : les dirigeants du mouvement visé sont alors identifiés, et la cartographie des mouvements sociaux élaborée par l'oligarchie guatémaltèque à cet égard est fort impressionnante. Enfin, les leaders du mouvement sont criminalisé-e-s et traîné-e-s en justice pour de nombreux délits allant jusqu'à être accusés d'être des « menaces pour la nation ». En 2013, on dénombrait plus de soixante poursuites judiciaires contre des organisateurs-trices communautaires opposé-e-s aux projets miniers. Ces processus ont bien entendu de graves conséquences pour les populations en résistance et défenseur-e-s de droits humains, aux plans économique, organisationnel et humain.

Dans les cas où la résistance ne s'essouffle pas encore, malgré la diffamation et la criminalisation, l'État décrète alors l'État de Siège

ou État de Prévention, qui permet un déploiement massif des forces armées dans la région concernée, de même qu'une suspension de certaines libertés fondamentales des citoyen-ne-s et une expansion des pouvoirs des forces policières et militaires. C'est d'ailleurs pendant un État de siège et une militarisation majeure de la région de Santa Rosa en 2013 que l'entreprise Tahoe Resources a pu finaliser la construction des infrastructures du projet minier Escobal pour finalement commencer l'extraction en janvier 2014.

L'accompagnement international comme geste de solidarité et force dissuasive

Il est minuscule et fragile l'espace dans lequel se mobilise la société civile guatémaltèque « post-conflit » et qui se cherche un nouveau souffle depuis les Accords de Paix qui avaient mis fin à une longue période de clandestinité des mouvements sociaux et de la dissidence. La répression politique resserre et amenuise l'espace dont disposent les militants pour travailler et agir en faveur de la justice sociale et contre l'exploitation. Elle étouffe les défenseur-e-s dans un paradigme d'insécurité constante, laquelle d'ailleurs ne touche pas qu'eux ; leurs proches font aussi l'objet de menaces. Militer devient un choix des plus courageux : il est le chemin le moins facile, celui qui est motivé par une conviction inébranlable et une nécessité incontestable, et suivi malgré l'aberration des injustices ayant cours au Guatemala, malgré la lenteur des avancées et la fréquence des reculs, et surtout, malgré la peur et la tension constante qui teintent la vie quotidienne.

C'est dans ce contexte que des militant-e-s des droits humains provenant de l'extérieur du Guatemala interviennent à titre « d'observatrices des droits humains » ou encore « d'accompagnateurs-trices internationaux », synonymes utilisés pour nommer une stratégie d'action solidaire non violente pratiquée depuis les années 1980 dans diverses régions du monde. Au Guatemala, l'accompagnement international du Projet Accompagnement Québec-Guatemala et d'autres comités en provenance de divers pays répond aux demandes explicitement formulées par des défenseur-e-s de droits humains. Ces personnes jugent donc pertinent d'intégrer à leur stratégie globale de

sécurité la présence d'observateurs-trices des droits humains neutres, non partisans et non guatémaltèques. L'accompagnement peut avoir pour effet de dissuader les potentiels agresseurs et actes de répression, puisque la présence d'une personne extérieure, en mesure de témoigner de l'agression et d'activer un réseau international de solidarité et de pressions politiques, peut aggraver les conséquences négatives pour les agresseurs. En plus de son objectif de dissuasion des attaques, l'accompagnement permet la construction d'une réelle relation de solidarité entre personnes accompagnées et accompagnateurs-trices, ainsi que la documentation et la diffusion d'informations de première main concernant les mouvements collectifs de défense des droits humains.

Dans un Guatemala caractérisé par une violence généralisée (près de 19 assassinats par jour en 2013, dont la majorité demeureront impunis), l'accompagnement contribue aussi à empêcher la dépolitisation des agressions. Les autorités peuvent, en effet, être tentées de banaliser les assassinats ou attaques de militants en les attribuant à la violence commune : un cocktail explosif de traumatisme collectif post-génocide, de féminicide, de gangs de rues et de narcotraffic. En cas d'assassinat ou d'agression d'une personne accompagnée, les observateurs-trices internationaux sont susceptible d'aider à souligner le caractère politique de l'événement.

Ajoutons à cela qu'au sein de la stratégie répressive actuelle visant à faire des opposant-e-s aux mégaprojets le nouvel ennemi intérieur du Guatemala, les observateurs-trices des droits humains contribuent à réitérer aux plans local et international, la légitimité et la légalité des luttes. En effet, les personnes et organisations accompagnées sont toutes vouées à la défense et à la revendication de droits individuels et collectifs protégés par les instruments universels, régionaux ou sectoriels de protection des droits de la personne, pour la plupart signés et ratifiés par l'État guatémaltèque.

guatémaltèques des droits humains depuis 1992, et ACOGUATE, l'organisation regroupant une dizaine de collectifs d'accompagnement dont le PAQG qui est l'un de ses membres fondateurs, célébrera en 2015 ses 15 ans d'existence. Chaque époque a été le théâtre d'une conjoncture particulière, dans lesquelles il était possible d'observer une répression accentuée envers certaines « catégories » de défenseurs (syndicalistes, féministes, militants luttant pour la mémoire historique et le droit à la justice, etc.) Les observations des dernières années ne laissent aucune place au doute : les défenseurs les plus visés par la répression sont dorénavant les personnes, organisations et communautés luttant pour la défense du territoire, du droit des peuples à l'autodétermination et de l'environnement. Cette accentuation correspond à l'accroissement en nombre et en intensité des conflits liés aux projets extractifs (dont nombre de projets d'extraction de métaux précieux) et d'exploitation des ressources naturelles (notamment, des mégaprojets de barrages hydroélectriques).

Depuis quelques années, les organisations d'accompagnement international sont donc de plus en plus souvent appelées à accompagner des opposant-e-s de projets miniers canadiens, cible croissante de menaces et d'attaques. Dans ce contexte, les accompagnateurs-trices sont souvent appelés à exercer cette présence dissuasive auprès des personnes accompagnées, à documenter les mouvements de résistance aux projets extractifs, à observer et à témoigner de la tenue et des résultats des consultations communautaires organisées par les populations. Toutefois, une importante partie du travail de solidarité doit forcément s'opérer à partir du pays hôte des accompagnateurs-trices. Cela est d'autant plus vrai pour les comités d'accompagnement eux-mêmes issus du pays qui fournit un appui indéfectible et de formes multiples à des sociétés minières cotées en Bourse en son sein... Le Canada, bien sûr.

Éducation et mobilisation : une campagne de désinvestissement.

Les mandats d'accompagnement au Guatemala et d'éducation au Québec sont à la fois complémentaires et indissociables, et le PAQG a toujours tenu à poursuivre ses efforts de mobilisation de la population

en cohérence directe avec la réalité des défenseur-e-s de droits humains observée sur le terrain. L'accompagnement des défenseur-e-s de droits humains luttant contre les multiples violences des sociétés minières ne peut donc pas se suffire à lui-même quand ces sociétés sont enregistrées au Canada et inscrites à la Bourse de Toronto, et jouissent du cadre législatif, politique, diplomatique et fiscal qui leur est indéniablement favorable. Il est donc nécessaire de mettre en lumière cette complicité du Canada et de jouer un rôle de protagoniste actif contre ce modèle extractif en réseautage avec d'autres partenaires locaux. De surcroît, l'objectif de dissuasion de l'accompagnement international ne peut plus être exercé qu'auprès du gouvernement guatémaltèque ; dissuader les entreprises minières de commettre des violations de droits humains nécessite aussi la mobilisation de l'opinion publique internationale contre leurs pratiques.

Devant l'incontestable pertinence d'établir un lien clair entre le rôle du Canada et la répression des défenseur-e-s au Guatemala, de même que de documenter et d'analyser le modèle extractif qui est appliqué ici et ailleurs de façons semblables, le Projet Accompagnement Québec-Guatemala a consacré de grands efforts de sensibilisation et de mobilisation de la population d'ici à ces enjeux. Ce fut le cas notamment par l'élaboration d'une exposition de photos intitulée Mines au Sud, Gaz au Nord, même dépossession (2012), par sa participation à l'organisation du colloque Plan Nord Plan Sud et la tournée de la militante Lolita Chavez à travers le Québec (2013) et par sa comparution comme témoin-expert dans le cadre du Tribunal des Peuples sur l'Industrie minière canadienne en Amérique latine tenu à Montréal (2014).

Mais parallèlement aux appuis multiformes du Canada en faveur des entreprises et du modèle extractif dans sa globalité, le lien financier (Le Fil de l'Argent) qui relie les Canadien-ne-s et Québécois-e-s aux sociétés minières canadiennes au Guatemala a mobilisé les efforts d'éducation du public depuis le début de l'année 2014. La majorité d'entre nous contribuons aux activités de ces entreprises minières à l'étranger par nos investissements individuels et collectifs, tant par des régimes privés d'épargne (REER ou CELI offerts par les institutions bancaires) que par les régimes collectifs et publics d'épargne-retraite.

Le PAQG a identifié les investissements parvenant aux sociétés minières canadiennes Goldcorp Inc et Tahoe Resources Inc, toutes deux actives au Guatemala et à la source de graves conflits miniers.

Goldcorp est une société d'extraction aurifère basée à Vancouver, inscrite à la bourse de Toronto (TSX) ainsi qu'à celle de New York (NYSE). Au Guatemala, ses filiales possèdent les concessions d'exploitation pour trois projets d'extraction d'or et d'argent en plus de détenir plusieurs concessions d'exploration. Depuis que l'extraction y a commencé en 2005, le projet Marlin est tristement devenu un exemple emblématique de la violence extractive pour le monde entier, tant en raison de la détérioration environnementale que des violations de droits humains, conflits sociaux et répression des opposant-e-s qu'il a engendrés. Tahoe Resources Inc. est aussi enregistrée en Colombie-Britannique et inscrite aux bourses de Toronto et de New York. Elle se concentre sur le projet Escobal au Guatemala, une mine d'or et d'argent appartenant auparavant à Goldcorp. De fait, les liens entre les deux sociétés sont assez étroits, puisque Goldcorp détient près de la moitié des actions de Tahoe Resources, et que les deux sociétés ont été fondées et administrées, à travers les années, par les mêmes personnes. En ce qui concerne le projet Escobal, l'extraction a débuté en janvier 2014 malgré les contestations et mobilisations qui l'avaient précédé. Dans le cadre du Tribunal Permanent des Peuples sur l'industrie minière, Tahoe Resources Inc. a été reconnue responsable de plusieurs violations de droits humains, autant en ce qui a trait au droit des peuples à l'autodétermination qu'à des actes de « répression, intimidation, criminalisation, diffamation et violence à l'égard des opposant-e-s au projet minier et des organisations sociales actives pour la défense des droits ». L'entreprise est également poursuivie devant un tribunal canadien en Colombie Britannique pour la brutalité mortelle dont ont fait preuve ses agents de sécurité privée en mai 2013. La validité de son permis d'exploitation est également contestée en vertu de la loi guatémaltèque.

Le PAQG, appuyé par plusieurs organisations alliées, a donc lancé une campagne publique appelant à retirer nos investissements de ces deux sociétés minières. En effet, par leur inscription à la Bourse de Toronto,

ces sociétés accèdent à un énorme bassin de capitaux ne demandant qu'à être investis dans des activités particulièrement rentables ; ce sont les alléchantes économies de millions de personnes d'un pays développé. La Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui perçoit les cotisations de près de 4 millions de Québécois-e-s à la Régie des rentes, investissait, en 2013, plus de 246 millions de dollars dans Goldcorp. Le Régime de pensions du Canada, constitué des cotisations de quelque 18 millions de Canadien-ne-s, investissait 217 millions \$ dans Goldcorp et 54 millions \$ dans Tahoe Resources. Le régime de retraite des employé-e-s du secteur public (PSP Investment) investissait, quant à lui, 80 millions \$ dans Goldcorp et 12,5 millions \$ dans Tahoe Resources, et le régime de retraite des enseignant-e-s de l'Ontario 175 millions \$ dans Goldcorp. Et cela, sans compter les régimes d'épargne de la Banque Royale, de la CIBC, de la Banque de Montréal, de la Banque Nationale, de l'Industrielle Alliance, de Manuvie, de la Standard Life et de quelques autres qui investissent également dans Goldcorp et dans Tahoe Resources.

À l'occasion de sa visite au Canada en mars 2014, l'avocat et militant Rafael Maldonado ne mâchait pas ses mots : « Tout argent reçu par les investisseurs, de profits ou de dividendes engendrés par l'activité minière [du projet Escobal] est taché de sang. Il s'agit du sang de personnes innocentes, dont la seule faute a été de s'opposer au projet d'exploitation minière El Escobal, propriété de Tahoe Resources, une société canadienne. » Les pétitions mises en circulation dès février 2014 dans le cadre de la campagne de désinvestissement Le Fil de l'Argent s'adressent donc aux quatre fonds de pension collectifs nommés précédemment, leur exposant les pratiques des deux sociétés au Guatemala et leur demandant d'en retirer leurs – nos – investissements. Ces institutions ont adopté des principes éthiques censés guider leurs investissements, notamment en tenant compte des facteurs extra-financiers dits « ESG », c'est-à-dire considérant les facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance. En plus des principes qu'elles ont elles-mêmes adoptés, trois de ces institutions ont adhéré de leur plein gré à l'initiative des *Principes pour l'Investissement Responsable*. Cette initiative de l'ONU engage les institutions financières privées et publiques à tenir compte de principes

éthiques reliés aux droits humains et à l'environnement, de façon à prendre des décisions d'investissement non seulement rentables, mais également responsables.

Seulement deux des quatre institutions interpellées ont répondu aux organisations instigatrices et aux personnes signataires de la campagne Le Fil de l'Argent. Alertées au sujet des graves répercussions environnementales et sociales de même qu'à la répression liée aux activités de Goldcorp et Tahoe Resources, elles ont refusé catégoriquement d'envisager le retrait des investissements de ces sociétés, malgré les principes éthiques qu'elles disent respecter. Le Régime de pensions du Canada, à notre grande surprise, a carrément indiqué dans sa réponse d'avril 2014 que « les décisions de l'Office ne sont pas influencées par des considérations liées au développement régional, social ou économique, ni par aucun autre objectif non lié au placement. L'Office ne sélectionne pas les entreprises en fonction des facteurs ESG [...], car nous estimons que de telles contraintes peuvent accroître le risque ou réduire le rendement au fil du temps ». Le Régime de pensions des employé-e-s du secteur public, PSP Investments, soulignait, quant à lui, que les préoccupations évoquées dans la campagne de désinvestissement devaient être prises au sérieux, mais que leurs analystes avaient pour leur part noté que Goldcorp avait « fait du progrès dans de multiples aspects même si d'autres améliorations et mesures de contrôle seraient souhaitables ».

Responsabilité sociétale des entreprises et investissement responsable

Si PSP Investment a observé des progrès dans la conduite de ces sociétés, nous nous devons de souligner que les constats des organisations nationales et internationales de droits humains sont radicalement différents, à l'instar des conclusions auxquelles sont parvenues des analystes et scientifiques indépendants des sociétés minières. En d'autres mots, nous ne consultons pas les mêmes sources. La chose étonne peu lorsque l'on sait que les sociétés minières elles-mêmes, bien au fait de toutes les mobilisations contre leurs agissements abusifs et violents, produisent leurs propres évaluations des effets environnementaux ou sur les droits humains, comme par exemple Goldcorp qui a entrepris

depuis quelques années de produire des évaluations des effets de ses activités sur les droits de la personne. Les institutions d'investissement sont également ravies d'observer les bons coups des sociétés en matière de « responsabilité sociétale des entreprises ».

La plupart des sociétés minières possèdent à présent un volet très publicisé concernant la responsabilité sociétale de leur entreprise. La notion de RSE est apparue en réponse à la pression publique concernant le manque d'éthique des entreprises privées de divers secteurs, qui démontraient trop souvent une indifférence crasse pour le bien-être collectif et écologique. Mais à l'époque contemporaine, et particulièrement dans le secteur minier, la question se pose à savoir si la notion de responsabilité sociétale des entreprises ne fait pas désormais partie intégrante du problème.

Cette attitude corporatiste très en vogue met l'accent sur les « bons coups » de l'entreprise sur les plans environnemental et humain. Des photos d'enfants, aux sourires fendus jusqu'aux oreilles, accompagnent la mention de la route rénovée, de l'école réparée, du nouveau centre de santé construit. Mais l'on applaudit cet investissement minime de l'entreprise, en oubliant que ces infrastructures de base relèvent de la responsabilité des États, qui seraient plus à même de les construire si on exigeait des entreprises qu'elles versent des impôts suffisants et si le modèle économique, en fonction depuis la colonisation, n'avait pas reposé sur le pillage et sur l'assujettissement économique. Au bout du compte, ces images corporatistes visent à détourner l'attention du public des enjeux les plus graves. Qui peut se réjouir d'un nouveau centre de santé offrant des soins de base dans une communauté où se multiplient les cas de cancers résultant de la contamination des cours d'eau au cyanure utilisé pour la lixiviation des métaux précieux, ou encore les maladies respiratoires entraînées par la poussière des explosions de la mine ?

L'industrie minière insiste beaucoup sur le *développement* qu'elle engendre là où des projets miniers sont établis, qu'il s'agisse de la création d'emplois, de la construction de nouvelles infrastructures ou des revenus générés pour le pays d'accueil. À ce titre, le développement

est présenté comme un objectif incontestable et utilisé pour justifier les projets miniers malgré les dommages observés sur l'environnement et sur la santé humaine. Cela repose sur une présomption selon laquelle tout investissement amène nécessairement un développement bénéfique, peu importe les circonstances et le type d'industrie.

En réalité, les infrastructures engendrées par – et pour – les mégaprojets du secteur privé sont rarement pensées de façon à profiter aux populations locales les plus marginalisées. L'industrie minière se félicite également de créer des emplois là où elle mène ses grands projets extractifs. En réalité, il s'agit d'emplois parfois attribués à des travailleurs locaux, présentant souvent des risques majeurs pour la santé des travailleurs, de nouvelles problématiques sociales pour les communautés, notamment en termes de prostitution, et dont les conséquences négatives perdureront bien au-delà de la période d'activité de la mine. Un rapport d'OXFAM avertit également que les entreprises effectuent des opérations de multiplication exagérées et manipulées pour démontrer la quantité d'emplois directs et indirects générés par un projet, de façon à obtenir un résultat beaucoup plus important et impressionnant que la réalité.

« De quel développement parlons-nous !? » souligne Rafael Maldonado : « Sur le plan environnemental, une entreprise qui contamine l'eau des populations n'apporte aucun développement. Mais surtout, une entreprise qui génère la persécution et la criminalisation des dirigeants communautaires porte atteinte à la paix de ces populations ». Dans son rapport, l'OXFAM a également conclu qu'en Amérique centrale, l'industrie minière n'apporte pas de bénéfice substantiel, et peut carrément contribuer à ébranler et à affaiblir l'économie locale.

Il s'avère également que les politiques de Responsabilité sociétale des entreprises n'empêchent pas celles-ci de brutaliser les opposant-e-s qui se mobilisent contre leurs projets extractifs. Une étude a dévoilé qu'au cours de la dernière décennie, 78 % des violations de droits humains commises par les entreprises minières étaient attribuables à des entreprises mettant de l'avant une politique de RSE.

Les régimes de retraite collectifs adoptent des politiques d'investissement responsables censées guider leurs décisions d'investissement. Les régimes privés d'épargne offrent une multitude de portefeuilles d'investissements, dont certains produits responsables et éthiques s'adressant à une clientèle progressiste qui se préoccupe de plus en plus des conséquences engendrées indirectement par l'investissement de ses économies personnelles. C'est le même genre de clientèle qui a provoqué l'apparition et l'expansion des produits équitables dans un passé récent, suivant la logique selon laquelle « acheter, c'est voter ».

Il est souvent très difficile de retracer avec précision les détails de ces portefeuilles éthiques, qui proposent des investissements excluant les sociétés coupables de violations des droits humains ou dont les activités engendrent une détérioration environnementale. Mais en y regardant de plus près, on se demande à nouveau s'il ne s'agit pas simplement d'une stratégie corporatiste complaisante, un produit répondant à une demande formulée par la clientèle depuis quelques années. Comment ne pas être amer face à ces produits d'investissements lorsque l'on apprend que le portefeuille d'investissement *Environnement* des Caisses Desjardins investit dans la minière Goldcorp Inc, dont les effets dramatiques des projets sur les cours d'eau, les nappes phréatiques, les animaux et les êtres humains sont observés et dénoncés depuis des années, au Guatemala comme ailleurs ?

Conclusion : En toute solidarité

En guise de conclusion de l'Assemblée sur la Justice minière tenue dans le cadre du Forum social des peuples à Ottawa, les nombreux protagonistes de résistance locale et internationale à la violence du modèle extractif en vigueur soulignaient l'importance de poursuivre les initiatives sur tous les fronts à la fois. Il est nécessaire de continuer à promouvoir des changements législatifs à partir du Canada, de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'éducation du public, de poursuivre les campagnes de pression financière ou politique, de combattre les immixtions du secteur extractif dans les milieux universitaires et de multiplier les initiatives directes de support et de solidarité auprès des communautés, notamment par l'accompagnement international. Il semble aussi nécessaire d'être vigilant-e-s face aux « produits » solidaires qui

nous sont offerts, notamment en fait d'investissements responsables, et de se méfier de l'instrumentalisation de certaines notions vertes et responsables, de termes qui sont répétés de plus en plus souvent comme « développement » et « responsabilité sociétale » des entreprises. Trop de pistes de solutions a priori pertinentes, mais rapidement récupérées par les sociétés et utilisées pour ralentir et diluer notre engagement dans une lutte qui, pour beaucoup de gens à travers le monde, est au final une question de vie ou de mort.

Car ici comme ailleurs, les mêmes dynamiques caractérisent l'exploitation minière : non-consentement des populations ou apparence d'acceptabilité sociale habilement fabriquée ; contamination des cours d'eau ; maladies et problèmes sociaux; répression des opposant.e.s; « développement » et création d'emplois à tout prix, redevances microscopiques versées aux États hôtes, criminalisation des opposant.e.s, etc. Le modèle extractiviste est le même au Nord comme au Sud, avec une variation du degré de violence en fonction de l'espace démocratique et public disponible pour l'opposition. Nous avons la responsabilité de nous solidariser avec les peuples en résistance contre l'industrie extractive au Guatemala et dans le monde entier, mais également de savoir la remettre en question ici, avec courage et honnêteté, sans complaisance, sans rien céder, ne serait-ce que pour Merylin, assassinée le 13 avril 2014.

Laurence Guénette, militante des droits humains et de la justice sociale depuis 2005, est coordonnatrice du Projet Accompagnement Québec-Guatemala et auteure de la campagne de désinvestissement Le Fil de l'Argent.

Pour de l'information supplémentaire :

Projet Accompagnement Québec-Guatemala et Council of Canadians, *Campagne de désinvestissement Le Fil de l'Argent*, 2014, en ligne : lefildeargent.org

Références

OXFAM America, rapport *Metals Mining and Sustainable Development in Central America, An Assessment of Benefits and Costs*, Thomas M. Power, 2008
Ministerio de Energia y Minas de Guatemala, *Catastro Minero*, mai 2013, en ligne: <http://www.mem.gob.gt/viceministerio-de-mineria-e-hidrocarburos-2/direccion-general-de-mineria/catastro-minero/>

Projet Accompagnement Québec-Guatemala, *Entrevue avec Daviken Studnicki Gizbert*, revue d'actualité juin 2010, en ligne: <http://www.paqg.org/node/358>

Urkidi Leire, *The Defense of Community in the anti-mining movement of Guatemala*, Journal of Agrarian Change, Vol 11 No.4, October 2011
Fondation Lelio e Lisli Basso Issoco, *Tribunal Permanent des Peuples sur l'industrie minière canadienne en Amérique latine, Verdict*, décembre 2014.

McGill Research Group Investigating Canadian Mining in Latin America, *Guatemala: mining conflicts*, en ligne: <http://micla.ca/countries/guatemala/>

CORDAID, *Mining Conflicts and Indigenous Peoples in Guatemala*, septembre 2009
Commission d'Éclaircissement Historique, rapport *Memoria del Silencio*, conclusions et recommandations, 1999

Zarsky and Stanley, *Searching for Gold in the Highlands of Guatemala: Economic benefits and environmental risks of the Marlin Mine*, Global Development and Environment Institute, Tufts University, septembre 2011;

Unité de protection des défenseur-e-s des droits humains du Guatemala (UDEFEQUA), *El Silencio es Historia*. rapport annuel 2013

Comision Paz y Ecologia (COPAE), *Consulta Comunitaria*, 2013, en ligne: <http://www.copaeguatemala.org/2.html>

Institut de Relations Internationales et de recherche pour la Paix, rapport préliminaire *Las consultas comunitarias de « buena fe » y las practicas ancestrales comunitarias indigenas en Guatemala*, janvier 2012

Human rights watch, *World Report 2011 : Guatemala*, en ligne : <http://www.hrw.org/es/world-report-2011/guatemala-0>

Projet Accompagnement Québec-Guatemala, *Scandales de l'industrie minière canadienne au Guatemala : entrevue avec Rafael Maldonado*, vidéo, 11min49, en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=C3YsUyElmS8>

Plaza Publica, *Las mentiras del Estado de sitio*, septembre 2013: <http://www.plazapublica.com.gt/content/las-mentiras-del-estado-de-sitio>

Sites web *LesAffaires.com* et *Morningstar.com*, consultés de novembre 2013 à janvier 2014, rapport annuel de la Caisse de Dépôt et de Placement, et *Comprehensive Ownership Detail Report* de Goldcorp et de Tahoe Resources. Les données d'investissements ont été prélevées le 30 septembre 2013.

Forum Social des Peuples, *Assemblée de convergence sur la justice minière*, août 2014, en ligne : <http://www.peoplesocialforum.org/mining-assembly/>